

1896

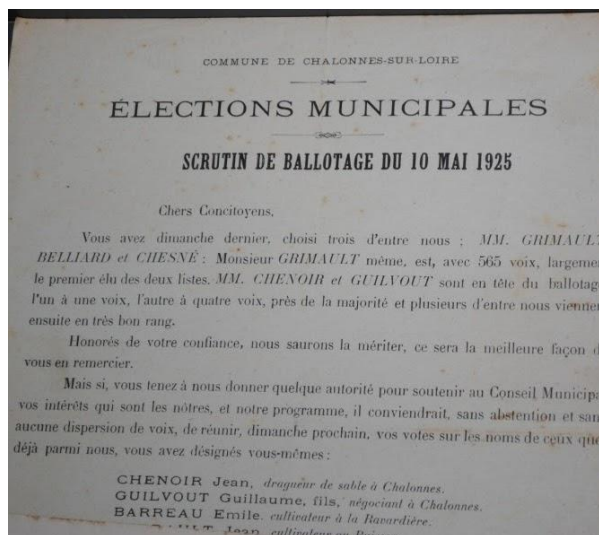
Chalonnnes-sur-Loire. Election des Municipalités

Arrondissement d'Angers - Canton de Chalonnnes

Chalonnnes-sur-Loire. M.M Frémy, maire,
Bouet et Robin, adjoints

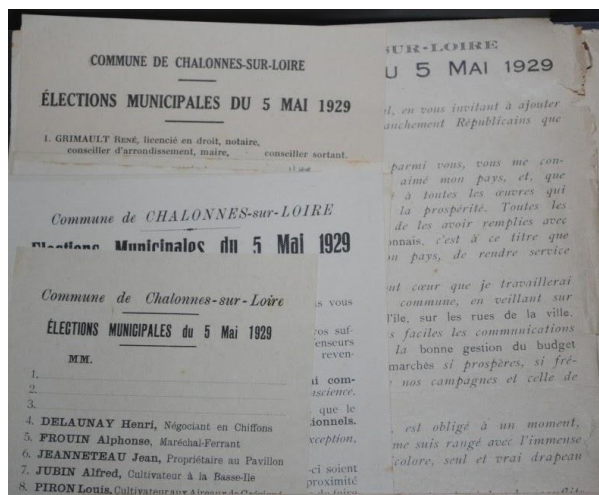
Le Petit Courrier, le 5 juin 1896

1925



10 mai 1925. Scrutin de ballottage. Elections Municipales

1929



5 mai 1929. Elections Municipales

CHALONNES SUR LOIRE. Les Elections Municipales.

Inscrits, 1.087 ; votants, 959. Sont élus :
Chenon, 578; Cesbron, 574 ; Grimault, 571 ;
Chenet, 555 ; Barreau, 535 ; Gailvout, 533;
Barrault, 532 ; Belliard, 531 ; Urlande, 523 ;
Malthête, 494 ; Guérinet, 480.

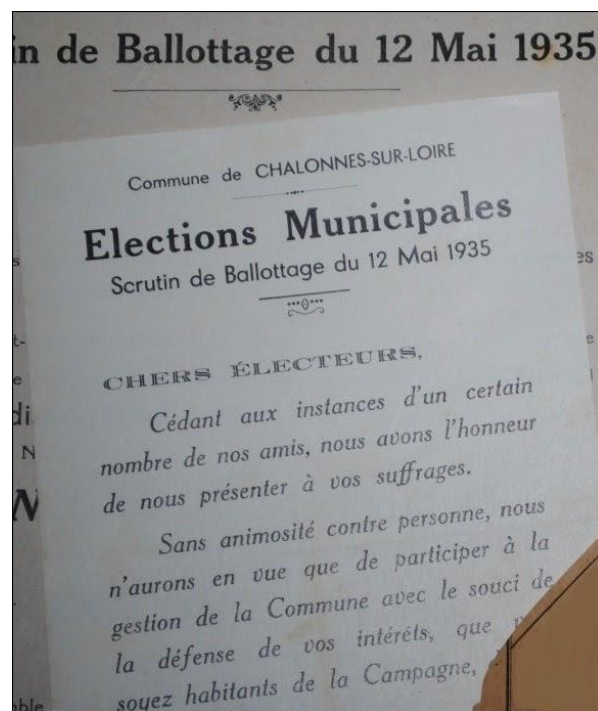
L'Ouest-Eclair, le 8 mai 1929

Chalonnnes-sur-Loire. LES ÉLECTIONS DANS L'ARRONDISSEMENT.

Maire : M. Grimault René ; 1er adjoint : M.
Léon Malthête ; 2e adjoint : M. Chenoir.

L'Ouest-Eclair, le 22 mai 1929

1935



12 mai 1935. Scrutin de ballottage. Elections Municipales

2014

Chalonnnes. Municipales : paroles de citoyens sur le marché



A l'approche des élections municipales, Le Courrier de l'Ouest est allé à la rencontre des habitants de Chalonnnes-sur-Loire, mardi matin sur le marché principal de la ville.

Le Courrier de l'Ouest, le 25 février 2014

Chalonnnes sur Loire. Ce que les candidats proposent pour la culture à Chalonnnes



Première fête de la musique/Chalonnnes-plage sur la place de l'Hôtel-de-Ville l'an passé : la Cie Crue explique la place...

Les deux têtes de liste qui s'affrontent aux municipales défendent une vision et une approche très différentes de la culture.

Stella Dupont, maire sortante, tête de liste « Vivons Chalonnnes »

« Le domaine culturel est une de nos priorités car il contribue au vivre ensemble en provoquant des rencontres entre les habitants. Avant, il y avait une programmation ponctuelle mais pas de politique culturelle établie, ni de service spécifique ni de réflexion globale et approfondie sur le sens de l'action culturelle.

Nous souhaitons poursuivre les mêmes événements avec les deux mêmes personnes (N.D.L.R. Katia Dalaine pour la médiation et Luc Chohin pour la programmation) : la Fête des quais (4e édition en 2014), la Fête de la musique avec Chalonnnes-plage (2e édition), la programmation Horizon (s) (2e édition). Mais nous voulons renforcer le volet médiation.

Nous souhaitons impliquer encore plus les associations locales, fortifier des liens qui existent déjà : avec les jeunes, les enfants (au travers d'un éveil à la culture aussi avec les temps d'activités périscolaires) et avec le public plus âgé, qui demande, par exemple, d'autres formes théâtrales.

La politique culturelle doit permettre à chacun de prélever ce qu'il souhaite à travers des manifestations différentes. L'idée nouvelle est de construire une politique culturelle avec les habitants, associés à la programmation, mais aussi avec des animations à la médiathèque et une formule pour faire vivre notre cinéma. Au niveau des salles, nous avons conscience qu'il nous manque une salle de moyenne jauge, mais nous comptons élargir nos partenariats avec d'autres communes afin de partager autant les lieux que les propositions culturelles. »

Thierry Blanchard, tête de liste « Chalonnnes autrement »

« Nous ne souhaitons pas poursuivre la gestion de la culture telle qu'elle est conçue et appliquée actuellement car elle nous semble être un peu élitiste, ne satisfaire qu'un micro-cercle, être une culture « entre soi ».

Au moment où beaucoup souffrent de l'isolement, nous souhaitons recentrer la culture pour rassembler les habitants sur des manifestations plus simples, plus terre à terre, qui font peut-être moins rêver mais coûtent moins cher : par exemple, rassembler les habitants sur des thèmes tels que des déjeuners (par quartier ou pas), des après-midi de jeux...

Il y a des événements comme le Festival de BD, la Fête des vins, le Rythm'and Boeuf, qui sont très bien, mais nous voulons proposer des manifestations qui fédèrent le plus grand nombre.

Les élus seront les créateurs et facilitateurs de liens entre les associations et les Chalonnais, car il s'agira pour nous de trouver une articulation pour décroiser.

Nous avons à Chalonnnes des atouts : le vin, la Loire ; il faut des manifestations culturelles adaptées à la vie économique de notre cité, construire une image de marque qui pourrait définir Chalonnnes comme un endroit incontournable pour sa culture ligérienne.

Il ne s'agit pas pour nous de tout casser mais de réorienter autrement. Certaines des collaborations qui ont été prises ne nous semblent pas pertinentes. Nous respecterons les engagements pris jusqu'à leur terme, mais nous repenserons la culture autrement.

»

Ouest-France, le 15 mars 2014

Chalonnnes sur Loire.

Quel est, à votre avis,
ce qui vous démarque ?

Stella Dupont

« Je n'ai pas grand-chose à dire car je ne les connais pas ou peu. Visiblement, ils veulent faire « autrement », mais pour l'instant, on ne sait pas encore trop comment et en quoi. Nous ne connaissons pas les valeurs qui les animent, ce qui les rassemble. Notre projet

s'appuie sur nos orientations, qui elles-mêmes s'appuient sur nos valeurs. Mais on a remarqué qu'ils parlaient peu jusque-là d'environnement et de développement durable... Objectivement ce qui nous différencie, c'est notre expérience dans divers domaines : tant sur le plan de l'administration municipale que, pour ma part, sur celui des missions que j'exerce auprès du conseil général. »

Thierry Blanchard

« La tête de liste de Chalonnnes autrement est réellement « sans étiquette », contrairement à celle de Vivons Chalonnnes qui est clairement socialiste et cela, jusque dans ses décisions locales. Nous comptons fonctionner autrement notamment avec les élus de l'opposition qui, pendant ce mandat, n'ont pas été réellement associés aux décisions. Nous voulons offrir une action participative pour des projets qui auront l'adhésion du plus grand nombre. Nous souhaitons le rétablissement d'un contrôle de gestion efficace, car il y a eu mais il n'y a plus de transparence dans ce domaine ; nous souhaitons réduire les dépenses. Enfin, être élus et acteurs de la société civile est pour nous un atout. »

Ouest-France, le 17 mars 2014

Chalonnnes sur Loire.

Aménagement et urbanisme :
ce qu'en disent les candidats



L'aménagement de la rue du Vieux-Pont est souhaité par les deux têtes de liste.

Stella Dupont, tête de liste de « Vivons Chalonnnes »

Notre point de vue est que l'aménagement ne doit pas avoir de blancs. Nous allons continuer, même si ce sera à un rythme moins soutenu que ces dernières années. Notre effort va porter principalement sur la rue du Vieux-Pont, de la place du Pilori jusqu'à la place du Layon. Cette rue vieillissante est très pratiquée mais pas toujours confortable pour les poussettes, piétons, vélos. L'idée est de la réhabiliter pour l'embellir, la rendre plus attractive et plus fonctionnelle par un nouvel aménagement verdoyant, piétonnier et cyclable. Cette mise en valeur est dans la cohérence du lien avec les commerces du centre-ville et de la zone commerciale du Marais toute proche.

Par ailleurs, nous continuerons d'agir sur des points noirs, tels le carrefour de la rue des Sables et de la rue Jean-Robin, la sécurisation de la rue de la Bourgonnière ou ce qui se voit peu (réseaux, chaussée) notamment dans le quartier de la gare. Il y

aura aussi des projets urbains fort intéressants à mener tels l'ancien site Eram, celui de l'ancienne gendarmerie et l'ancien bâtiment de la communauté de communes... »

Thierry Blanchard, tête de liste de « Chalonnnes autrement »

Il nous faudra d'abord capitaliser sur ce qui a été fait : l'office du tourisme surdimensionné et mal placé pourra être transformé et utilisé autrement. On s'inquiète de la commercialisation du lotissement des Ligerais (combien de ventes réelles ?) et aussi, avec certains commerçants, de celle de la zone du Marais (quelles enseignes ?).

Nos projets concernent en priorité la circulation dans la ville. Nous réactiverons le projet de la rocade sud, abandonné alors que tout était acté avec le conseil général. Cette rocade délesterait Chalonnnes de 20 à 25 % de son trafic. Même si cela ne se fait pas à Chalonnnes, nous devons aussi être un élément moteur pour un nouveau franchissement à l'ouest d'Angers.

Nous souhaitons une réflexion sur le stationnement problématique en centre-ville. La création d'un pôle santé et l'aménagement de la rue du Vieux-Pont sont aussi dans notre programme.

Enfin, nous voulons redonner le parc de La Deniserie aux Chalonnais en l'aménageant par des circuits de balades, des bancs, pour l'agrément des familles... »

Ouest-France, le 17 mars 2014

Chalonnnes. Municipales :
deux listes, seize réponses
à nos questions



Thierry Blanchard (à gauche) et Stella Dupont (à droite) s'affrontent pour les municipales à Chalonnnes.

Dimanche 23 mars, deux équipes s'affronteront à Chalonnnes pour les élections municipales : « Vivons Chalonnnes », menée par le maire sortant Stella Dupont, et « Chalonnnes autrement », conduite par Thierry Blanchard.

Pour aider nos lecteurs à faire leur choix, nous leur avons posé les huit mêmes questions, portant sur :

- 1— Le rôle de la communauté de communes
- 2— Les finances
- 3— La démographie
- 4— L'environnement
- 5— Le stationnement et la circulation
- 6— La culture
- 7— Les associations
- 8— Le social

Voici les réponses de Stella Dupont, maire sortant, tête de liste « Vivons Chalonnnes »

1. « La prise de nouvelles compétences (jeunesse, sport, social, accompagnement des aînés) devra être étudiée. Un enjeu majeur sera la recherche d'économies par la mutualisation, tout en assurant des services de proximité et de qualité aux habitants. »

2. « Nous ne souhaitons pas augmenter les impôts. Nous poursuivrons la maîtrise des coûts de fonctionnement et conserverons ainsi nos capacités d'investissement tout en limitant le recours à l'emprunt. Nos marges de manœuvre viendront aussi des gains réalisés par la mutualisation des compétences au niveau intercommunal.

Notre programme tient compte de la baisse annoncée des dotations d'État. »

3. « La démographie doit évoluer en cohérence avec les équipements et les services. Nous nous retrouvons aujourd'hui avec des besoins très importants en équipements sportifs et culturels. Grâce à la révision du Plan local d'urbanisme en 2012, nous avons pu décider d'une augmentation raisonnée de la population de 1 % par an, soit 1 000 habitants de plus dans dix ans. »

4. « Les enjeux majeurs sont la qualité de l'eau et des milieux naturels de la Loire, du Louet et du Layon. Le devenir du plan d'eau sera un sujet important. La mise en place d'un service public d'assainissement non collectif, la réduction des déchets par la mise en place d'une redevance incitative, l'utilisation des énergies renouvelables et l'isolation thermique des bâtiments communaux sont d'autres enjeux importants. »

5. « La difficulté du stationnement en centre-ville ne vient pas du manque de places mais des voitures "ventouses" qui les occupent toute la journée. Nous réfléchissons avec les riverains, les professionnels et le Groupement des commerçants à des mesures incitatives permettant de libérer des places pour les usagers des commerces et des services. Plus de 14 000 véhicules par jour transitent sur la place de l'Hôtel de ville. Son réaménagement a permis de fluidifier le trafic, mais seul le doublement du pont de la Loire permettra de résoudre durablement les difficultés. Nous avons fait inscrire l'étude de ce pont au schéma routier départemental et nous poursuivrons la réflexion avec le Département. »

6. « Nous renforcerons le projet culturel mis en place, avec une nouvelle programmation depuis 2013 (Horizons) et plusieurs événements marquants (Fête des quais, Fête de la musique, No man's Land). La question d'un véritable équipement culturel se pose, en complément du cinéma. Nous souhaitons réfléchir à tout cela avec les communes voisines. »

7. « La ville attribue plus de 110 000 € par an aux 110 associations chalonnaises, sans compter la mise à disposition de matériel ou de personnel communal. Le dynamisme de la commune passe en grande partie par leur action. Ces subventions sont attribuées en toute transparence, suivant le niveau du fonds de réserves de l'association et l'impact de ses projets sur la vie locale (projets à destination des jeunes ou des plus démunis, projets citoyens...) »

8. « Restos du cœur, Banque alimentaire, Réveillon solidaire, Transport solidaire, Visiteurs à domicile existent déjà. Nous souhaitons aller plus loin en créant une épicerie sociale et équitable et un relais emploi de proximité. Un foyer des jeunes travailleurs sera construit sur le site de l'ancienne gendarmerie. Un comité des seniors et du grand âge sera créé pour favoriser le bien-vieillir en proposant des ateliers mémoire, de la gym douce, etc. »

Voici les réponses de Thierry Blanchard, tête de liste « Chalonnnes autrement »

1. « Nous pourrions envisager le transfert des compétences communication et piscine, sous réserve des orientations du projet de territoire, pour lequel nous ne disposons pas d'information suffisante. Nous proposerons de rechercher toutes les économies possibles par la mutualisation, notamment celle du fonctionnement administratif. »

2. « Vu l'état de la pression fiscale dans notre pays, nous n'envisageons en aucune manière une hausse des impôts locaux. En particulier, nous refusons l'instauration d'une taxe additionnelle au niveau de la communauté de communes. Nous agissons par une réduction des dépenses de fonctionnement et éventuellement une modération des investissements, en veillant à ce que cela reste compatible avec un endettement raisonnable par habitant.

3. « Nous envisageons un développement démographique mesuré de Chalonnnes, conforme au PLU adopté en 2012, avec un habitat de qualité, adapté à toutes les couches de la société. La politique

d'urbanisme devra être revue (diversification de l'offre des surfaces viabilisées, importance des immeubles collectifs à déterminer). Tout ceci exige une vision prévisionnelle sur six ans pour que l'offre de services suive.»

4. «Il faut avant tout développer un urbanisme harmonieux, respectueux de notre architecture ligérienne et de l'espace foncier agricole et viticole. Des précautions sont à prendre pour satisfaire cet objectif. Concernant l'Office intercommunal de tourisme, les Chalonnais rencontrés sont consternés de voir la place de l'Hôtel de ville défigurée. Une bonne politique de l'environnement passe par le dialogue...»

5. «L'amélioration du stationnement reposera sur des actions auprès des conducteurs qui laissent la journée entière leur véhicule en stationnement en centre-ville, par le développement d'une zone bleue, par un rôle accru de la police municipale et par la recherche d'espaces fonciers disponibles en centre-ville et à la gare. Pour la circulation il faut œuvrer pour la réalisation à échéance 2020 de la rocade sud, actuellement supprimée du plan routier départemental (ne pas confondre avec le schéma routier départemental !) Parallèlement, les élus doivent faire le siège du Département et de la Région pour faire avancer un projet de franchissement de la Loire tenant compte du classement au Patrimoine de l'Unesco.»

6. «Le projet culturel doit être en harmonie avec la vie sociale, économique de la commune et répondre aux souhaits du plus grand nombre des administrés. Toujours dans un souci de mutualisation, la communauté de communes doit être un vecteur de réalisation des gros projets comme par exemple une salle des fêtes polyvalente.»

7. «La gestion des subventions exige une transparence et une éthique irréprochables. Nous proposerons, en associant toutes les parties concernées, la rédaction d'une Charte de l'attribution des subventions communales. Les critères pourraient être par exemple le nombre d'adhérents chalonnais,

l'intérêt de l'objectif recherché et des projets qui en découlent, la qualité de gestion..."

8. "L'aide doit être apportée par l'action du CCAS et au cas par cas. En complément de l'existant, il est souhaitable d'avoir une approche plus personnalisée des aides. Par exemple pour les jeunes une aide au permis de conduire ou au BAFA ; pour les chômeurs, un meilleur accompagnement pour certaines formalités ou mises en relation."

Le Courrier de l'Ouest, le 20 mars 2014

— 2019 —

Municipales 2020.

À Chalonnnes-sur-Loire,
Philippe Ménard sera candidat

Le maire actuel de Chalonnnes-sur-Loire (Maine et Loire) se présentera aux municipales, entouré d'une équipe en partie renouvelée. Il invite les habitants à partager leurs idées et attentes sur l'avenir de la commune.



Philippe Ménard, maire de Chalonnnes sur Loire, se présente pour un nouveau mandat avec Marc Schmitter, président de la communauté de communes et adjoint, et Stella Dupont, députée et conseillère municipale.

Contrairement à beaucoup de maires qui jettent l'éponge, [Philippe Ménard](#) (EELV), actuel maire de Chalonnnes-sur-Loire (Maine-et-Loire) – arrivé en cours de mandat pour suppléer Stella Dupont, devenue députée – est très motivé : « Je souhaite

vivement poursuivre mon action municipale auprès des Chalonnais ! »

À ses côtés, Stella Dupont, toujours conseillère municipale, et Marc Schmitter, président de la communauté de communes Loire Layon Aubance, et adjoint au maire, prennent le même engagement. Ils sont déjà portés par un collectif dynamique d'une soixantaine de personnes.

Un groupe de travail citoyen

« Je suis candidat pour travailler dans la continuité des valeurs communes réunies par l'équipe actuelle, même si elle ne sera qu'en partie renouvelée, indique le maire. Nous souhaitons la participation de tous les Chalonnais motivés pour travailler à la réflexion collective ».

Le groupe de travail de citoyens, déjà mobilisé pour faire le bilan et co-construire le projet de la nouvelle mandature, est composé d'élus actuels, des soutiens de la première heure, de nouvelles têtes, des jeunes trentenaires, beaucoup de femmes, des personnes déjà engagées, ainsi que des Chalonnais qui n'ont jamais fait de politique. Une future liste EELV, LREM et PS

« Nous avons fait de belles découvertes parmi ceux qui s'investissent déjà », se réjouit Stella Dupont. Si Philippe Ménard est encarté à EELV (Europe écologie les verts), Stella Dupont à LREM et quelques élus actuels au PS, la future liste candidate, pour ce troisième mandat, se veut « une équipe de projets autour de valeurs communes », comme le précise Stella Dupont. « Humanisme, transparence, [solidarité](#) et dynamisme, notamment sur le plan économique et culturel » sont les mots-clés du rassemblement proposé autour du maire candidat, « pour contribuer à la vitalité de Chalonnnes ».

Contact. Les Chalonnais et Chalonnaises sont invités à adresser leurs contributions ou questions via l'adresse mail : chalonnnes.2020@gmail.com

Ouest-France, le 13 septembre 2019

